CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87843** **VALABLE JUSQU'AU** **06/02/2027**

ÉDITÉ LE 23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2007

Raison sociale : DELTA-BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/01/2014

Sigle : DELTA BATIMENT

Capital : 15 000

66 RUE DU VIEUX MOULIN PROLONGEE
93130 NOISY-LE-SEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 499611671

Siret : 499 611 671 00011

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 215792400162

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 370193Q1247000/001 332474/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 332474

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 01 41 55 30 97 **Fax :**

Portable : 06 22 25 85 04

Responsabilité légale :
COLLIN JOHN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : deltabatiment@yahoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 486 425 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	5	22/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/09/2026 17:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.